

LA FETE DES VOISINS 2023

Cette année encore, les locataires-clients de MAH ont fêté dignement la "fête des voisins".

L'occasion pour la direction de MAH, de ses collaboratrices et collaborateurs de rendre visite aux locataires des résidences « Bavière », « Chomillac », « Les Glycines » et « les Fourches » et leur remettre un panier garni avec des produits de notre joli terroir. Un moment de convivialité et de partage autour d'un verre.

Le Centre Social Colucci a également organisé une déambulation artistique au sein du quartier Pracomtal. Plusieurs animations ont été proposées à un public varié, dont des scolaires.

MAH a tenu à être partenaire de cet événement en proposant l'atelier « Danse Africaine » avec Stéphanie ; ce dernier a remporté un franc succès ! La bonne humeur était au rendez-vous. Les collaboratrices de MAH ont assisté à l'atelier "cuisine", dispensée par la "Conserverie Mobile", ainsi, elles ont préparé avec les autres convives, des plats dégustés le soir même lors du repas des voisins, organisé sur la place principale du quartier, sous une ambiance en musique avec un concert.

Merci au Centre Social Colucci et à toutes et à tous de participer et d'entretenir le "Bien Vivre Ensemble" et la solidarité de proximité.



Le mot du Président

Chers Locataires,

L'été est là avec ses beaux jours, le moment de profiter de l'extérieur et prendre du bon temps en famille et entre amis. Pour certains, le départ en vacances est imminent.

Je souhaiterais vous sensibiliser sur la protection de votre logement en votre absence, en adoptant certains réflexes pour partir plus sereinement. Lors de ce numéro, je vous proposerai plusieurs dispositifs.

De plus, nous traversons des périodes de sécheresse sévères depuis l'été dernier, cela nous conduit à une prise de conscience collective, nos habitudes doivent s'adapter à ce climat. Afin de préserver nos ressources naturelles, nous allons vous aider à trouver des alternatives à l'arrosage, mais aussi vous protéger des fortes chaleurs avec le « Plan chaleur ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce nouveau numéro et de bonnes vacances.

Bien cordialement.

Norbert Graves

Président Directeur Général
de Montélimar-Agglomération Habitat

NOUVEAUX HORAIRES DE MAH

A compter du lundi 3 juillet 2023

notre accueil à la Tour Hironnelle évolue pour mieux vous servir !



Accueil physique :

Matin :

Du lundi au vendredi 8h45 - 12h30

Après-midi :

Du lundi au jeudi 13h30 - 16h30

sur rendez-vous uniquement

Vendredi fermé



Accueil téléphonique :

Matin :

Du lundi au jeudi 8h45 - 12h30

vendredi 8h45 - 12h00

Après-midi :

Du lundi au jeudi 13h30 - 16h30

Vendredi fermé

LE TRAVAIL DE RÉINSERTION, UN ACTEUR PRIVILÉGIÉ AU CŒUR DE NOS PROJETS

Montélimar-Agglomération Habitat favorise le travail de réinsertion.

L'association Appte, chargée de l'entretien des parties communes dans le cadre de son marché, œuvre quotidiennement pour la qualité du cadre de vie de nos locataires, sur l'ensemble de notre patrimoine.

Les associations de réinsertion sont très présentes chez MAH.

En partenariat avec l'association XP2I, en charge des créations en bois (table, banc, carrés potager), cette dernière participe à l'aménagement des jardins partagés, mis à disposition de nos locataires.

L'association Drôme Insertion, quant à elle, intervient pour l'évacuation et la destruction de documents administratifs dans le cadre du recyclage papier.



RESIDENCE « LE MAS »

MAH est heureux de lancer la livraison au deuxième semestre 2023 du Programme « Le Mas » à Châteauneuf-du-Rhône.

Les 21 studios étudiants du Centre de Formation Professionnelle Forestière rattaché à la CCI de la Drôme ont été réhabilités pour ainsi devenir 8 logements familiaux (3 T3 et 5 T2) et se rajoutent aux 35 logements du parc MAH déjà existants sur la commune.

DECHETTERIES DE L'AGGLO : NOUVEAUX HORAIRES D'ÉTÉ

Depuis le 1^{er} juin, les déchetteries du territoire changent de créneaux horaires pendant la période estivale !



HORAIRES JUIN JUILLET AOÛT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Les Présidents (Montélimar)							
Les Léonards (Montélimar)							
Les Constantins (Montboucher)							
La Laupie							
Logis Neuf (Saulce)							

Lundi au Vendredi = 7h30 à 13h

Samedi = 7h30 à 15h

Dimanche = 9h à 11h45

Ouvert
 Fermé

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

PROXIMITÉ PARTICIPATIVE « LES JARDINS PARTAGÉS »

Le printemps s'installe au sein de nos quartiers et les projets participatifs voient le jour sur notre patrimoine.

Le jardin partagé de la résidence « Le Diplodocus » a été inauguré ce mois de juin.

Le « Bien vivre ensemble » prend tout son sens avec l'implication des locataires à ce projet, ils pourront prochainement partager des moments conviviaux autour du jardinage, accompagnés par M. BICHON, Formateur et Conseiller en jardin naturel.

La saison est lancée ! Nous leur souhaitons de bonnes plantations.



LES PUNAISES DE LIT

Qu'est-ce qu'une punaise de lit ?

La punaise de lit est un insecte plat, de couleur brunâtre, de la taille d'un pépin de pomme. Elle ne transmet pas de maladie et peut être observée dans des lieux propres comme insalubres. Avec l'augmentation des voyages et des brocantes, nous assistons aujourd'hui à une recrudescence des punaises de lits partout dans le monde.

Comment venir à bout des punaises de lit ?

Nous informer au plus vite ! Nous vous proposerons un plan de traitement contre ces insectes. Votre engagement sera indispensable pour éradiquer efficacement les punaises de lit. Cela est primordial !

Demandez la brochure « Bien Vivre Chez Soi », toutes les informations utiles pour vous aider à identifier la présence de cet insecte dans votre logement. (Disponible à l'accueil de MAH)

Source : Publication de l'Union Sociale pour l'habitat et de l'Unafco avec le concours de l'AORIF.



LES OLLAS / OYAS : DE L'EAU POUR LES PLANTES, AVEC MOINS D'ARROSAGE

Un oya, ou olla, est un pot en argile cuite poreuse utilisé comme système d'arrosage, ces derniers peuvent s'avérer très précieux dans notre région.

L'économie d'eau et d'arrosage est optimale. La diffusion de l'eau est très lente. La terre reste humide sous le paillage et grâce à la porosité de la poterie, l'eau se diffuse sur un rayon selon la contenance de l'Oya. On estime qu'avec l'Oya on a besoin de 50 à 70% d'eau en moins par rapport à un arrosage classique, car il limite fortement les pertes liées à l'évaporation ou au ruissellement. Vous pouvez également créer vous-même vos Oyas avec des pots de fleurs en terre cuite !

Comment l'utiliser ?

- 1) Creuser un trou un peu plus gros que l'olla/ oya à proximité des plants pour l'enterrer à 90% en laissant dépasser le col.
- 2) Reboucher autour et tasser la terre.
- 3) Remplir l'olla/oya en terre cuite d'eau et mettre le couvercle. L'eau se diffuse alors lentement à travers les parois poreuses par capillarité.

Source : <https://planetezerodechet.fr/oyas-pots-poterie-terre-cuite-arrosage-jardin-ecologique/>



INFO RESTRICTION D'EAU

Vous pouvez consulter toutes les informations liées aux restrictions d'eau de notre département sur le site internet de la Préfecture de la Drôme : drome.gouv.fr - Vous y trouverez :

- Arrêté préfectoral
- Restrictions pour les particuliers

LA BOUTEILLE DE GAZ, UN DANGER A NE PAS PRENDRE A LA LÉGÈRE

L'utilisation de la bouteille de gaz au sein de votre logement présente un danger pour vous et les autres. En effet, son utilisation comporte trois risques, à savoir : **des risques d'incendie, d'explosion, d'intoxication ou d'asphyxie**. En cas d'évaporation, une poche gazeuse va rester au sol, car l'air bloque le gaz et l'empêche de s'échapper par les aérations. Il suffit d'une étincelle et l'explosion est inévitable ! De plus, les flexibles d'alimentation peuvent présenter un défaut d'étanchéité et son remplacement à la date de péremption est souvent négligé.

Voilà pourquoi il est dangereux et interdit d'utiliser une bouteille de gaz en intérieur.

Si votre logement dispose d'une installation au gaz de ville ou électrique, votre installation doit être conforme en utilisant du matériel adéquat.

« PLAN CHALEUR » COMMENT SE PROTÉGER DE LA CANICULE

Nous vivons depuis quelques années des épisodes de fortes chaleurs, afin de vous protéger et préserver votre santé, nous vous donnons quelques conseils (Sources : Ministère de la Santé et de la Prévention)

- Restez au frais
- Buvez de l'eau
- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour et aérez la nuit
- Mouillez votre corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pendant les fortes chaleurs
Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS** : chez soi ou dans un lieu rafraîchi
- BUVEZ DE L'EAU** : sans attendre d'avoir soif
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

Pour nous joindre :
ACCUEIL DU PUBLIC

Accueil physique :

Matin : du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h30

Après-midi (uniquement sur rendez-vous) :

du lundi au jeudi : de 13h30 à 16h30

Accueil téléphonique :

Matin : du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h30,

Vendredi 8h45 à 12h00

Après-midi : du lundi au jeudi : de 13h30 à 16h30

Vendredi : fermé

Tél. 04 75 01 69 80

Réclamation technique :

numéro vert 0800 300 666

gratuit fixes et portables

Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78

Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr

Montélimar-Agglomération Habitat

Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293

26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Norbert Graves

Rédaction : Lynda Tomas

services de Montélimar - Agglomération Habitat

Photos : Lynda Tomas - AdobeStock

PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar

Papier recyclé - ISSN : 2801-1597 - Tirage 2000 ex

Périodique



PRÉVENTION CAMBRIOLAGE DES VACANCES PLUS SEREINES

Pensez à limiter les risques de cambriolage ! pour cela, MAH vous conseille d'anticiper votre départ et d'adopter les bons réflexes. Les conseils suivants sont issus de la brochure disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur.

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis, révèle une longue absence.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

(Sources : Ministère de l'Intérieur)

2 dispositifs afin de partir en vacances plus sereinement, et ainsi préserver votre logement contre les cambriolages et partir l'esprit tranquille :

1) LE DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS »



En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Cette réalité est une source permanente d'insécurité pour des millions de Français. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif Voisins Vigilants ramène confiance et sérénité au sein de nos communes.

- Dissuader les cambrioleurs
- Recréer du lien social et briser l'isolement
- Renforcer les relations entre institutions et citoyens
- Afficher le dynamisme de votre commune

VOUS INSCRIRE A VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES : Voisinsvigilants.org

2) OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



L'opération tranquillité vacances fonctionne toute l'année. Des patrouilles quotidiennes sont organisées pendant vos vacances pour surveiller votre domicile. Les inscriptions se font auprès du commissariat et au poste de police municipale 04 75 00 25 22 - 04 75 00 70 70

Formulaire disponible sur le site du Ministère de l'intérieur « Tranquillité Vacances », à l'accueil de MAH ou sur le site de MAH, rubrique « téléchargement »

LE COMPTEUR D'EAU, ANTICIPER LES MAUVAISES SURPRISES !

Nous conseillons de fermer votre compteur d'eau avant de partir en vacances ou tout départ prolongé de votre logement afin d'éviter tout dégât des eaux. Vous disposez de votre propre compteur, fermez le robinet ou vanne de fermeture d'arrivée d'eau. En cas de travaux, de sinistre, vous pouvez couper la vanne, tout simplement ! Coupez également les alimentations électriques de votre réfrigérateur et congélateur, mais seulement à condition qu'ils soient vides d'aliments !

